


## Lexique

<b>Alarme incendie visuelle</b>	<p>Dès lors qu'une <b>alarme incendie sonore</b>, imposée par le règlement de sécurité incendie, existe sur un site ; il est demandé <b>en complément</b> la présence d'un <b>système d'alerte visuel clignotant</b> dans les espaces où une personne sourde peut se retrouver seule (chambre, sanitaires...).</p> <p>Voir « Flash lumineux » et « Signalisation lumineuse ».</p>
<b>Audio guidage Audio guide</b>	<p>Appareil individuel avec écouteurs séparés ou non, en pendentif ou avec une poignée. Cet appareil, aujourd'hui numérique, fonctionne de manière identique à celle d'un magnétophone. Il permet de visiter seul un site en étant guidé par l'enregistrement de l'appareil ou en tapant sur le boîtier des nombres inscrits sur les vitrines d'une exposition.</p> <p>Des versions en langues étrangères existent couramment et plus rarement pour les visiteurs ayant des besoins spécifiques (déficients visuels...).</p>
<b>Audio vision et Audio description</b>	<p>Systèmes pour les personnes aveugles et malvoyantes.</p> <p>Dans un film, il s'agit d'insérer les commentaires descriptifs des scènes nécessaires à la compréhension. Ces commentaires sont placés entre les dialogues ou en remplacement d'une partie de la musique.</p> <p>Au théâtre, un comédien annonce, simultanément au spectacle théâtral, les éléments de mise en scène, les décors, les costumes entre les dialogues.</p> <p>« audiovision » est la marque de l'association Valentin Haüy (AVH), les autres prestataires (accès culture...) utilisent le terme d'« audiodescription ».</p>
<b>Bande contrastée en relief</b>	<p>Cette bande est placée avant la première marche à la descente d'un escalier ou de marches isolées. Un changement de revêtement de sol ou une bande podo-tactile alerte la personne déficiente visuelle. La texture ou le relief est détecté avec la canne par les personnes aveugles et le contraste facilite le repérage des marches par les personnes malvoyantes.</p> <p>Si un site décide d'implanter des bandes d'éveil de vigilance en haut des escaliers, il doit équiper tous les escaliers de façon cohérente et homogène.</p> <p>La bande d'éveil de vigilance est une surface tactile qui alerte d'un danger.</p> <p>La norme AFNOR NF P 98-351 de février 1989 définit les dispositifs podo-tactiles au sol d'éveil de vigilance pour les personnes aveugles ou malvoyantes.</p> <p>Les quais ferroviaires sont munis sur toute leur longueur d'un dispositif d'éveil de vigilance conformément à la norme AFNOR NF P 98-351.</p> <p>Sur les trottoirs, un revêtement de sol différencié doit être prévu au droit des bateaux afin de matérialiser les traversées piétonnes (y compris en chaussées relevées) pour en avertir les personnes non-voyantes (décret 99-756 du 31 août 1999).</p>
<b>Barre d'appui opposée relevable</b>	<p>Pour une cuvette de WC, une barre d'appui latérale doit être installée pour faciliter le transfert sur la cuvette. Elle comporte <b>une partie horizontale</b> située à côté de la cuvette. Cette barre est fixée sur le mur. Dans certains sites une barre d'appui <b>opposée à celle du mur</b> est installée, mais elle doit être <b>relevable</b> pour dégager l'accès en fauteuil.</p>
<b>Bec-de-cane</b>	<p>Se dit pour définir la forme de la poignée d'une porte, le qualificatif poignée « béquille » est également utilisé pour désigner cette forme.</p>
<b>Bobine caprice d'induction T</b>	<p>A l'intérieur de l'appareil auditif de type contour d'oreille, se trouve un petit récepteur miniature qui, une fois enclenché (par utilisation de la fonction T), capte l'énergie créée par la boucle magnétique.</p>

<p><b>Boucle magnétique</b> ou liaison inductive</p>	<p>La Boucle Magnétique "BM" est une solution technique d'aide à l'audition utilisée par les malentendants appareillés de contour d'oreille avec position T. Un amplificateur relié à une source sonore (ex : un micro) diffuse un champ magnétique via un câble électrique.</p> <p>La "BM" peut être installée dans une salle de spectacle (théâtre, cinéma...) ou encore intégrée à un comptoir/guichet. La "BM" a pour effet de permettre au malentendant appareillé d'entendre uniquement la source sonore (ex : la voix de l'agent d'accueil) sans être perturbé par les bruits ambiants.</p>
<p><b>Cabine téléphonique aux normes d'accessibilité</b></p>	<p>Le seuil de la cabine <math>\leq 2</math> cm, la largeur d'accès <math>\geq 80</math> cm, l'axe du cadran et autres dispositifs de commande à une hauteur comprise entre 90 et 130 cm, le bord inférieur au moins à 70 cm (passage libre en dessous).</p>
<p><b>Cartel</b></p>	<p>Désigne un encadrement décoratif. Certains panneaux d'informations ou lithographies possèdent un tel encadrement d'où leur appellation «cartel».</p>
<p><b>Dispositif d'aide à l'audition (banque d'accueil)</b></p>	<p>C'est un ensemble qui peut être constitué de plusieurs solutions techniques à l'audition. On peut trouver ainsi un dispositif à poser sur un comptoir comprenant à la fois une boucle magnétique (pour malentendant appareillé) et un combiné amplificateur (pour malentendant non appareillé).</p>
<p><b>Douche accessible</b></p>	<p>Une douche accessible doit comporter un espace libre de tout obstacle, hors débattement de porte, de dimensions minimales 80 x 130 cm à côté de la douche. La différence de niveau entre le sol et le bac receveur de douche doit être au maximum de 2 centimètres. Cette hauteur peut toutefois atteindre 4 cm si le ressaut est aménagé en chanfrein à 1 pour 3 (haut. 4 cm sur 12 cm de long.).</p> <p>Les différents dispositifs de commande (robinets et douchette) doivent être à une hauteur maximale de 130 cm au-dessus du sol, pour pouvoir être atteints par une personne handicapée et être faciles à manœuvrer (conseillé : 100 cm).</p> <p>La zone d'assise, fixe ou mobile, doit avoir une hauteur comprise entre 46 cm et 50 cm. La barre d'appui doit comporter <b>une partie horizontale</b> située entre 70 cm et 80 cm de hauteur (conseillé 75 cm).</p>
<p><b>Élévateur</b></p>	<p>Plate-forme pour personne en fauteuil roulant qui permet de franchir un dénivelé ou rupture de niveau soit par un déplacement vertical (id° un ascenseur), soit le long des marches d'un escalier.</p>
<p><b>Élévateur hydraulique</b></p>	<p>Cet équipement, fixe ou amovible, est placé au bord d'une piscine pour aider une personne à se mettre à l'eau dans un bassin.</p>
<p><b>Flash lumineux</b></p>	<p>Cette signalisation lumineuse est constituée par un éclairage intermittent cadencé (émission d'éclairs au rythme d'une sonnerie) dont la couleur est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « blanche » (flash d'appel lumineux), ce système capte les bruits (alarme incendie, sonnerie du téléphone, cri de bébé...) et diffuse ensuite un signal lumineux qui avertit la personne sourde ou malentendante ;</li> <li>• « rouge » pour l'alerte incendie. Voir « Signalisation lumineuse ».</li> </ul>
<p><b>HF Haute Fréquence</b></p>	<p>Voir « Système Haute Fréquence ».</p>
<p><b>Largeur de passage utile minimum d'une porte</b></p>	<p>Largeur de passage mesurée entre la porte ouverte à 90 degrés et le piédroit opposé (montant vertical de l'hublot). Elle correspond à la largeur réelle disponible lorsque la porte est ouverte.</p>
<p><b>Lavabo accessible</b></p>	<p>Un lavabo accessible doit permettre de s'en approcher en fauteuil roulant (largeur de circulation 80 cm), hauteur de l'espace disponible sous la vasque (au moins 70 cm), hauteur supérieure de la vasque (maxi 80 cm), préhension facile de la robinetterie, hauteur de l'essuie-mains (moins de 130 cm), hauteur basse du miroir par rapport au sol (90 cm). Un lavabo sur colonne ne convient pas sauf si l'espace latéral est dégagé pour un accès oblique.</p>

<b>Minitel dialogue</b>	Le boîtier dialogue associé à un minitel permet de dialoguer par écrit en direct avec un correspondant disposant d'un minitel. De plus, en composant le 3618, à partir d'un minitel, on peut dialoguer en temps réel avec toute personne possédant le même type d'appareil.
<b>Nez de marche de couleur contrastée</b>	Le nez des marches doit être contrasté afin d'être visible (code de la construction et de l'habitation) pour aider les personnes malvoyantes ou à mobilité réduite à les détecter à la descente. La bande de visibilité du nez de marche peut être incrustée dans le matériau, collée ou constituée par une baguette d'angle comportant un seuil antidérapant.
<b>Ondes radio</b>	Les ondes radio sont utilisées pour la communication sans fil entre un émetteur (qui émet un courant électrique particulier) et un récepteur (qui est accordé sur la fréquence écoutée). Ces ondes électromagnétiques sont classées progressivement en fonction de leur fréquence : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les ondes radios : Modulation de Fréquence MF (ou bandes FM), Haute Fréquence HF (dont la télévision : VHF et UHF).</li> <li>• Les ondes Infrarouges (voir « Systèmes HF et infrarouge »).</li> </ul>
<b>Pédiluve adapté</b>	Le profil en long d'un pédiluve doit permettre à une personne en fauteuil roulant de le franchir. L'entrée et la sortie du pédiluve sont réalisées soit par des plans inclinés soit par des arcs de cercle. La longueur totale à franchir dans l'eau doit correspondre à la circonférence d'une grande roue de fauteuil roulant soit une longueur de 190 cm.
<b>Personnes à mobilité réduite</b>	Cette notion de personnes à mobilité réduite « PMR » englobe toutes les personnes qui éprouvent des difficultés, mêmes temporaires, pour se déplacer (femme enceinte, personne âgée avec ou sans canne, personne aveugle, etc.).
<b>Poignée télé magnétique</b>	Les malentendants qui ne portent pas d'appareil auditif ou ceux dont l'appareil auditif ne comporte pas de position T peuvent bénéficier d'un confort acoustique grâce à cette aide technique. Elle permet de profiter de la part d'amplification des boucles magnétiques même sans être appareillé.
<b>Portique de mise à l'eau</b>	Voir « Elévateur hydraulique ».
<b>Position « T »</b>	Certains appareils auditifs individuels possèdent un interrupteur que l'on peut placer sur une position repérée « T ». Celle-ci permet de capter la fréquence radio, donc d'écouter sans être perturbé la personne derrière un guichet ou les acteurs dans une salle de spectacles. Un logo adéquat « oreille et lettre T » apposé sur le guichet ou à l'entrée de la salle de spectacles informe les personnes appareillées sur la présence de cet équipement.
<b>Repères tactiles</b>	Les boutons de commande d'un appareil doivent être en relief pour les trouver, être munis de repères pour les identifier (ascenseurs) et pour les orienter (commandes d'appareils électroménagers).
<b>Revêtement de sol dur et plat</b>	Définit un sol sans obstacles à la roue pour un fauteuil roulant, mais facilitant également le glissement d'une canne par une personne aveugle.
<b>Rupture de niveau</b>	Qualifie une différence de niveaux entre deux zones en palier. Le franchissement du dénivelé doit se faire par un plan incliné dont la pente doit être inférieure à 5% et, lorsqu'elle dépasse 4% un palier de repos de 140 cm de long est nécessaire tous les 10 m.
<b>Signalisation lumineuse</b>	Voir également « Flash lumineux ». De plus, les couleurs obligatoires pour les équipements de sécurité s'appliquent aux avertisseurs lumineux : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rouge clignotant ou tournant pour l'alerte incendie et l'évacuation ;</li> <li>• Orange clignotant ou tournant (gyrophare) pour avertir d'un danger ;</li> <li>• Vert fixe indique un état de sécurité ;</li> <li>• Bleu utilisé pour diverses indications.</li> </ul>

<b>Sanitaires adaptés</b>	<p>Un sanitaire adapté comporte un espace d'accès situé à côté de la cuvette qui a pour dimensions minimales, hors tout obstacle et hors débatement de porte : 80 x 130 cm. La hauteur de la cuvette, lunette abattante éventuelle comprise, est située entre 46 cm et 50 cm.</p> <p>L'axe de la cuvette du WC se situe à une distance de 40 cm du mur latéral et à 50 cm du mur arrière (norme AFNOR NF P 99-611 de juillet 1992).</p> <p>Une barre d'appui latérale doit être installée pour faciliter le transfert sur la cuvette. Elle doit comporter <b>une partie horizontale</b> située à côté de la cuvette entre 70 cm et 80 cm (conseillé 75 cm).</p> <p>Les divers aménagements tels que notamment miroir, distributeur de savon, sèche-mains doivent être accessibles aux personnes handicapées soit à une hauteur maximale de 130 cm au-dessus du sol et facile à manœuvrer par une personne ayant des difficultés de préhension.</p>
<b>Siphon de sol</b>	Désigne une douche sans bac receveur, dont le sol est en pente pour l'écoulement de l'eau et le siphon intégré dans le sol.
<b>Sol non accidenté</b>	Ce qualificatif concerne les personnes aveugles se déplaçant avec une canne blanche. Il désigne l'aspect lisse et non glissant d'un sol sur lequel la canne glisse mieux. Cela assure une meilleure détection notamment avant la première marche en haut d'un escalier.
<b>Sortie de secours</b>	<p>La réglementation impose de repérer les itinéraires et les issues de secours par des blocs lumineux sur lesquels sont collés des flèches ou un texte de couleur verte, certains itinéraires spécifiques au handicap moteur ont reçu le <b>symbole d'accessibilité</b> . Ces blocs lumineux de secours sont allumés faiblement et lorsqu'ils sont privés de courant (coupure en cas d'incendie par exemple) ils passent en mode d'éclairage complet, grâce à leur batterie intégrée, afin de guider le déplacement des personnes.</p> <p>Ces boîtiers lumineux ne sont pas assimilables à un système de « Flash lumineux ».</p>
<b>Système d'alerte visuel</b>	Voir « Alarme incendie visuelle » et « Flash lumineux ».
<b>Système Haute Fréquence ou liaison HF</b>	Système de transmission (par signaux radio-électriques émis en modulation de fréquence) utilisant des fréquences entre : 1 Méga Hertz ( $1 \text{ Hz} \times 10^6 = 1.000.000 \text{ Hz}$ ) et plusieurs Giga Hertz ( $1 \text{ Hz} \times 10^9 = 1.000.000.000 \text{ Hz}$ ).
<b>Système ou liaison infrarouge</b>	Système de transmission (par signaux sonores sous forme d'ondes lumineuses) utilisant des fréquences entre plusieurs Giga Hertz à quelques Téra Hertz ( $1 \text{ Hz} \times 10^{12} = 1.000.000.000.000 \text{ Hz}$ ).
<b>Télétexte</b>	Certains téléviseurs sont équipés de cette fonction. Ce système permet d'afficher, pour les déficients auditifs, le sous-titrage d'une émission ou d'un film lorsqu'il existe (id° version originale de film).
<b>Tire à l'eau</b>	Désigne un fauteuil dont les roues sont prévues pour rouler sur un sol meuble (sable). Utilisé pour la mise à l'eau en bord de mer ou au bord d'un lac, il en existe plusieurs modèles dont l'« Hippocampe » fauteuil multi-activités (flotte lorsque la personne n'est plus assise) et le « Tiralo » fauteuil amphibie flottant (flotte avec une personne assise idem fauteuil aquatique).
<b>Transfert</b>	Désigne le mouvement qu'effectue une personne pour quitter ou revenir dans son fauteuil roulant. Le sens du transfert vers une cuvette de WC qualifie le sens de déplacement depuis le fauteuil roulant, placé latéralement, vers la cuvette.
<b>Visiophone</b>	Interphone intégrant la transmission de l'image (mini caméra avec écran).